



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 18684

Texte de la question

M. François Grosdidier demande à M. le ministre de l'environnement de bien vouloir lui préciser la nature des incitations fiscales qu'il entend entreprendre en faveur des investissements effectués dans le domaine de la protection de l'environnement.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité être informé sur la nature des incitations fiscales qui pourraient être prises en place en faveur des investissements effectués dans le domaine de la protection de l'environnement. Il convient d'abord de rappeler que des à présent divers dispositifs fiscaux qui sont en place ont un lien direct ou indirect avec la politique de l'environnement. C'est le cas, par exemple, de la fiscalité relative aux économies d'énergie dans le bâtiment. Il s'agit, parfois, de mesures très spécifiques comme l'article 1464 E du code général des impôts qui permet aux collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle, pour moitié et pendant dix ans, la valeur locative des installations de désulfuration du gazole et du fioul lourd, ainsi que des équipements de conversion du fioul lourd en gazole, fioul domestique ou carburants pour automobiles. Il convient aussi de réviser ou d'atténuer certaines dispositions fiscales existantes qui tentaient jusqu'à présent à pénaliser l'environnement. Par ailleurs, le Gouvernement vient de décider d'étendre au profit du Conservatoire du littoral le bénéfice de la dation en paiement. Cette mesure devrait figurer dans la loi de finances pour 1996. Le ministre de l'environnement suit attentivement l'évolution de la fiscalité de manière notamment à porter à la connaissance du ministre de l'économie, des finances et du Plan les préoccupations de l'environnement afin que l'on puisse recourir aux incitations fiscales lorsqu'il apparaîtra, par exemple, qu'il s'agit du moyen le plus efficace de réduire la pollution ou de mieux gérer les milieux naturels, ou encore de développer la vie associative. Le choix de cette approche devra alors s'appuyer sur une analyse de la question sous l'angle de l'emploi et de l'équilibre des finances publiques.

Données clés

Auteur : [M. Grosdidier François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18684

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1994, page 4848

Réponse publiée le : 4 décembre 1995, page 5153